

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### H2. Accès au marché du travail après un diplôme secondaire II

**L**a transition vers l'emploi est une problématique majeure des systèmes de formation, particulièrement dans un contexte économique qui connaît un certain niveau de chômage persistant au-delà des aléas conjoncturels. Avec un taux de chômage plus élevé d'environ deux points par rapport à la moyenne suisse (5.4% contre 3.4% en Suisse ; SECO, 2017), le canton de Genève est particulièrement concerné.

Cette période de transition représente souvent un moment délicat à négocier pour les jeunes, d'autant plus que leur risque d'être confrontés au chômage est sensiblement plus élevé que pour le reste de la population (taux environ 1.6 fois plus élevé ; OFS, 2017). Une enquête menée périodiquement par le SRED permet d'observer les transitions vers la vie active des titulaires des différents diplômes de niveau secondaire II (voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

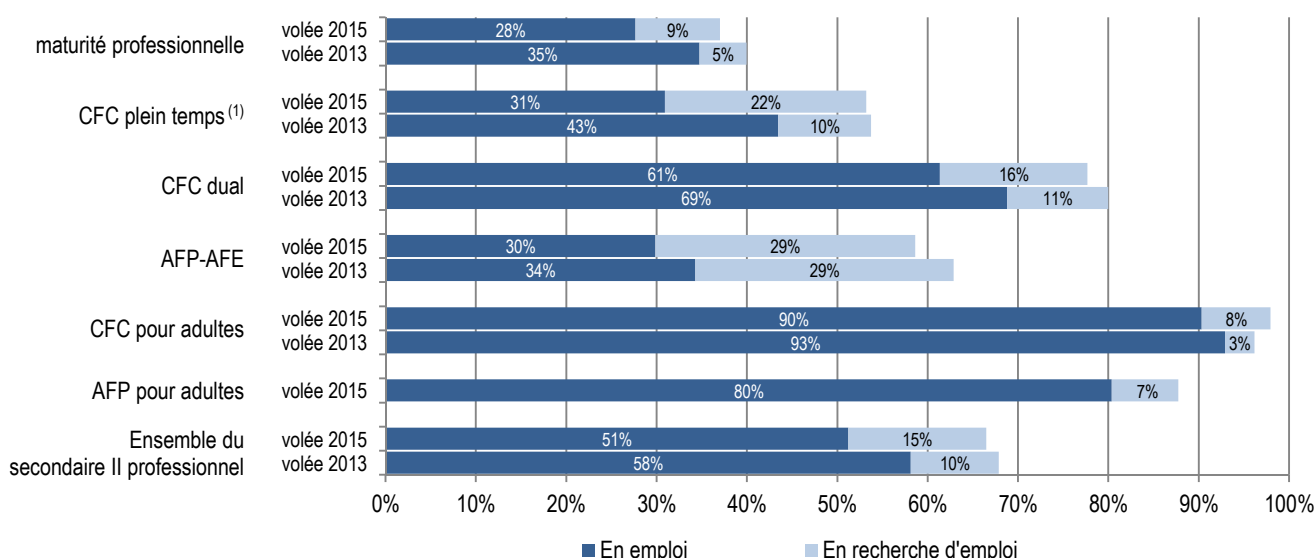
Dans cette fiche de synthèse, la transition vers la vie active est observée selon les orientations spécifiques des diplômes : d'une part pour les diplômes professionnels (CFC, AFP ainsi que les maturités professionnelles qui complètent certains CFC), et d'autre part pour les diplômes généralistes (maturités gymnasiales, certificats de l'ECG, parfois complétés par une maturité spécialisée), par nature davantage orientés vers une poursuite d'études.

#### Une transition à la vie active plus difficile pour les diplômés de 2015 par rapport à ceux de 2013 et largement différenciée selon le titre obtenu

Une première indication de la qualité de l'insertion professionnelle est donnée par le taux de recherche d'emploi 18 mois après l'obtention d'un diplôme. La transition de la formation à la vie active peut également être appréhendée de manière un peu plus qualitative, par la comparaison des conditions d'emploi, de la satisfaction au travail et des perspectives d'avenir décrites par les jeunes travailleurs, selon le diplôme secondaire II obtenu.

Par rapport aux diplômés de 2013, les jeunes ayant obtenu un diplôme professionnel en 2015 sont sensiblement plus nombreux à se trouver en recherche d'emploi 18 mois après leur diplôme (voir **H2.a**). Ce phénomène est particulièrement visible pour les jeunes qui ont une maturité professionnelle (taux de recherche d'emploi passé de 5% à 9%), ainsi que pour ceux ayant obtenu un CFC en mode dual (de 11% à 16%) ou en école à plein temps (de 10% à 22%). Pour les titulaires d'une AFP, le taux de recherche d'emploi est stable, mais il était déjà notablement élevé pour la volée 2013 (29%). Dans le cadre des CFC pour adultes, on remarque également une augmentation mais la recherche d'emploi concerne un nombre bien plus marginal de personnes. La détérioration de la transition à l'emploi chez les jeunes diplômés des filières professionnelles du secondaire II est par ailleurs confirmée par l'augmentation du temps nécessaire pour trouver un premier emploi. En 2013, 21% des jeunes ont cumulé plus de 12 mois de recherche d'emploi durant les 18 mois qui ont suivi leur diplôme. En 2015, ils étaient 36% dans cette situation. Tous les domaines d'activité ne sont pas concernés de la même manière : dans le cas des apprentissages duals, les difficultés sont plus aiguës dans les domaines du commerce et de la construction ; pour les jeunes qui ont fait un apprentissage en école (davantage touchés par cette détérioration) s'ajoutent également des difficultés majorées après une formation dans les domaines Technique et Santé-social.

#### H2.a Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre professionnel de niveau secondaire II, volées des diplômés 2013 et 2015



<sup>(1)</sup> Y compris les diplômés professionnels de l'École de commerce et les diplômés d'horticulteurs (au total 125 diplômés).

Source : SRED/Enquête EOS – Volées des diplômés 2013 et 2015.

À ce titre, l'enquête de conjoncture publiée par l'OCSTAT nous donne quelques indications sur la situation du marché de l'emploi genevois en janvier 2017 (OCSTAT, 2017), moment où les diplômés ont été interrogés. Dans le domaine de la construction, les entreprises jugeaient leurs carnets de commandes insuffisamment remplis et les perspectives pour les mois à venir plutôt pessimistes. Pour le commerce de détail genevois, la situation des affaires était considérée comme mauvaise. Ce contexte difficile peut expliquer l'augmentation du taux de recherche d'emploi particulièrement marquée chez les jeunes diplômés de ces deux domaines professionnels (construction et commerce).

Outre l'évolution générale plus défavorable, les taux de recherche d'emploi observés 18 mois après l'obtention d'un titre professionnel illustrent la difficulté supplémentaire du positionnement des titulaires d'AFP sur le marché de l'emploi, par rapport aux autres diplômés de la formation professionnelle. Trouver un emploi avec un titre de faible qualification (AFP) est en effet assez difficile : 60% des jeunes concernés se dirigent vers le marché du travail, et près de la moitié d'entre eux peinent à trouver un emploi à 18 mois de terme (29% contre seulement 9% p. ex. pour les titulaires de la maturité professionnelle) (voir **H2.a**). Des études tendent à montrer que, sur la durée, leur situation s'améliore (Kammermann, Stalder et Hättich, 2011), mais globalement ces jeunes peu qualifiés connaissent une stabilisation lente dans l'emploi (Werquin, 1996).

Pour les CFC, le mode d'apprentissage a une influence sur la façon dont se déroule la transition, l'apprentissage dual étant nettement plus tourné vers l'emploi que l'apprentissage effectué entièrement en école professionnelle. Après le CFC dual, les transitions vers l'emploi sont souvent directes (61%), assorties de risque de chômage plus faible (16%). Après un CFC plein temps, l'intégration à la vie active est moins fréquente (53%), les diplômés étant plus nombreux à poursuivre des études et le risque de se retrouver en recherche d'emploi 18 mois après le diplôme est plus important (22%).

Ces résultats peuvent être lus à l'aune des modalités du choix du mode d'apprentissage. Les jeunes en apprentissage dual sont plus affirmatifs sur leur choix d'orientation et déclarent davantage avoir choisi ce type de formation (dual) avec la perspective d'entrer rapidement sur le marché du travail. Les jeunes qui suivent un apprentissage en école à plein temps sont plus nombreux à déclarer que cette formation est due à une réorientation, plus souvent subie, après une formation généraliste. Ils utilisent alors plus fréquemment leur formation professionnelle de niveau secondaire II dans le but d'accéder à des études supérieures (Mouad et Rastoldo, 2015). Le cas des CFC pour adultes est un peu différent : il s'agit de diplômes obtenus par le biais de la validation des acquis de l'expérience qui concernent des personnes déjà largement engagées dans le monde du travail. De fait, leurs orientations sont quasi exclusivement un emploi (qu'ils occupaient déjà avant l'obtention de leur titre pour la plupart).

Après la maturité professionnelle, les jeunes qui se dirigent vers le marché du travail arrivent plus facilement à trouver une place dans les 18 mois : parmi les 37% concernés, seuls 9% sont en recherche d'emploi. Ce diplôme sert non seulement à poursuivre des études de niveau tertiaire, mais permet également de se positionner favorablement sur le marché du travail.

## Une intégration professionnelle plus aisée pour les titulaires d'un CFC dual

Comparativement aux autres diplômes professionnels, le CFC dual permet une bonne qualité d'intégration professionnelle. Les conditions de travail précaires sont plus un peu rares pour les jeunes concernés (19% des jeunes présents sur le marché du travail ont un emploi à durée déterminée, 11% ont un travail peu qualifié et seuls 8% ont un temps de travail très partiel). L'adéquation entre leur formation et leur travail est également plus élevée (voir **H2.b**). Cette transition à l'emploi relativement aisée tient au fait que ces jeunes sont déjà insérés dans une entreprise depuis trois ou quatre ans, et qu'une partie des difficultés d'intégration que rencontrent les jeunes en sortant de l'école sont connues et ont été déjà surmontées durant l'apprentissage. Cette transition est d'autant plus facilitée que 40% des jeunes titulaires d'un CFC dual sont engagés par leur entreprise formatrice. Cela illustre le fait que l'apprentissage dual, outre participer à la formation de la jeunesse, est également une modalité de gestion des ressources humaines pour certaines entreprises qui forment et sélectionnent ainsi les personnels dont elles auront besoin.

### H2.b Indicateurs de la qualité de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention d'un titre professionnel de niveau secondaire II, volée des diplômés 2015

|   | AFP<br>AFE | CFC<br>dual | CFC<br>plein temps | Maturité<br>professionnelle | Ensemble     |
|---|------------|-------------|--------------------|-----------------------------|--------------|
| <b>Qualité de l'emploi</b>                              |            |             |                    |                             |              |
| Proportion de contrats à durée déterminée               | 28%        | 19%         | 21%                | 30%                         | 22%          |
| Temps de travail inférieur à 25 heures hebdomadaires    | 25%        | 8%          | 21%                | 21%                         | 14%          |
| Emploi de stagiaire, auxiliaire et employé non qualifié | 25%        | 11%         | 21%                | 31%                         | 17%          |
| <b>Qualité du travail <sup>(1)</sup></b>                |            |             |                    |                             |              |
| Adéquation à la formation                               | 6          | 7.6         | 6.4                | 6.5                         | 7.1          |
| Satisfaction de la rémunération                         | 5.8        | 5.7         | 5.5                | 5.5                         | 5.6          |
| Satisfaction du travail à effectuer                     | 6.9        | 6.8         | 6.5                | 6.7                         | 6.8          |
| Satisfaction des perspectives de carrière               | 6.3        | 5.6         | 6                  | 5.9                         | 5.9          |
| Satisfaction des horaires de travail                    | 7          | 6.6         | 6.4                | 7                           | 6.7          |
| <b>Appréhension de l'avenir <sup>(2)</sup></b>          |            |             |                    |                             |              |
| Vision de l'avenir                                      | 7.1        | 6.9         | 6.6                | 6.9                         | 6.8          |
| <b>Nombre de jeunes en emploi</b>                       | <b>51</b>  | <b>685</b>  | <b>207</b>         | <b>182</b>                  | <b>1'125</b> |

<sup>(1)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = très faible adéquation/satisfaction, et 9 = très grande adéquation/satisfaction).

<sup>(2)</sup> Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 à 9 (1 = vision très défavorable, et 9 = vision très favorable).

Pour les titulaires d'un CFC plein temps qui occupent un emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, les passages par des statuts précaires, des contrats à durée déterminée et à temps très partiels sont plus fréquents. Ces résultats reflètent les ajustements nécessaires lors du passage de l'école à l'emploi, même si l'école est fortement professionnalisée.

Ce constat doit cependant être nuancé puisque plus d'un tiers des jeunes obtenant un CFC plein temps sont encore en formation au moment de l'enquête (voir fiches **H1** et **H3**), ce qui les positionnera différemment sur le marché du travail, une fois leurs études terminées (HES ou ES principalement), notamment en termes de rémunération. En effet, les diplômés de la formation professionnelle supérieure perçoivent une rémunération plus élevée d'un tiers en moyenne comparativement à ceux de la formation professionnelle secondaire II (SEFRI, 2016).

Bien que l'AFP se déroule dans 95% des cas en alternance, l'accès à l'emploi est beaucoup plus difficile pour ces titulaires que pour ceux d'un CFC dual. Le taux de recherche d'emploi est assez élevé (29%), tout comme la part des emplois à temps très partiel (moins de 25 heures hebdomadaires) (25%). Ces taux élevés montrent la relative difficulté d'entrer dans la vie active avec un diplôme peu qualifiant. On sait par ailleurs que 56% des titulaires d'AFP qui occupent un emploi l'ont obtenu par l'intermédiaire de leur entreprise formatrice, et que les engagements après une postulation à une offre d'emploi sont très rares (contrairement au CFC), signe de la difficulté du positionnement professionnel de l'AFP par rapport au CFC, qui reste la norme sur le marché du travail en ce qui concerne la formation professionnelle initiale.

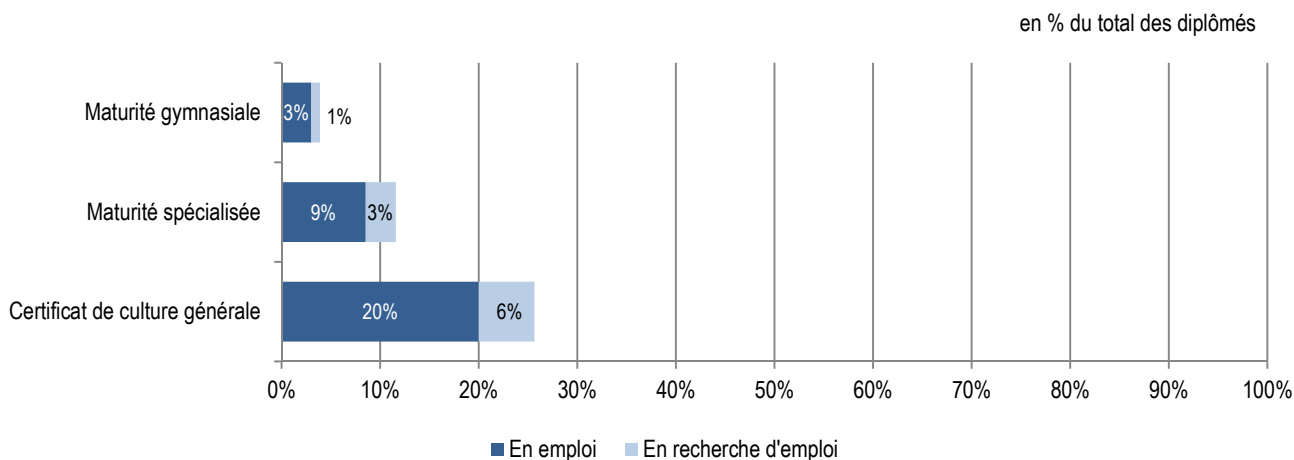
Les titulaires d'une AFP qui travaillent perçoivent leur emploi en termes relativement similaires à ceux des autres diplômés. Il faut interpréter cette posture à l'aune de leur parcours scolaire global, qui a été assez difficile et ne leur a pas permis d'effectuer une formation de niveau CFC. Pour ces jeunes, le fait d'être certifié et d'avoir un emploi est en soi un motif de satisfaction, même si dans les faits, leurs perspectives sont probablement limitées, notamment en termes de revenus (environ 12% moins élevés que chez les détenteurs d'un CFC ; Kammermann, Balzer et Hättich, 2013).

La maturité professionnelle, initialement conçue comme un complément de formation devant permettre l'accès aux HES, est également utilisée comme un atout supplémentaire pour accéder à l'emploi. Ce que le système de formation reconnaît pour accéder aux études supérieures, les entreprises le reconnaissent également comme gage d'employabilité. Ainsi, les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle ont un risque de chômage plus faible (9%) 18 mois après leur diplôme et voient assez favorablement leur avenir, mais c'est toutefois au prix d'une situation d'emploi plus souvent précaire (30% de contrats à durée déterminée) et des attentes visiblement moins satisfaites concernant le travail, par rapport aux titulaires de CFC dual notamment. Ce contraste illustre une transition à la vie active aisée et qui semble prometteuse ; en revanche, elle nécessite du temps et de nombreux ajustements.

### 18 mois après un titre général de niveau secondaire II : une transition à la vie active souvent provisoire

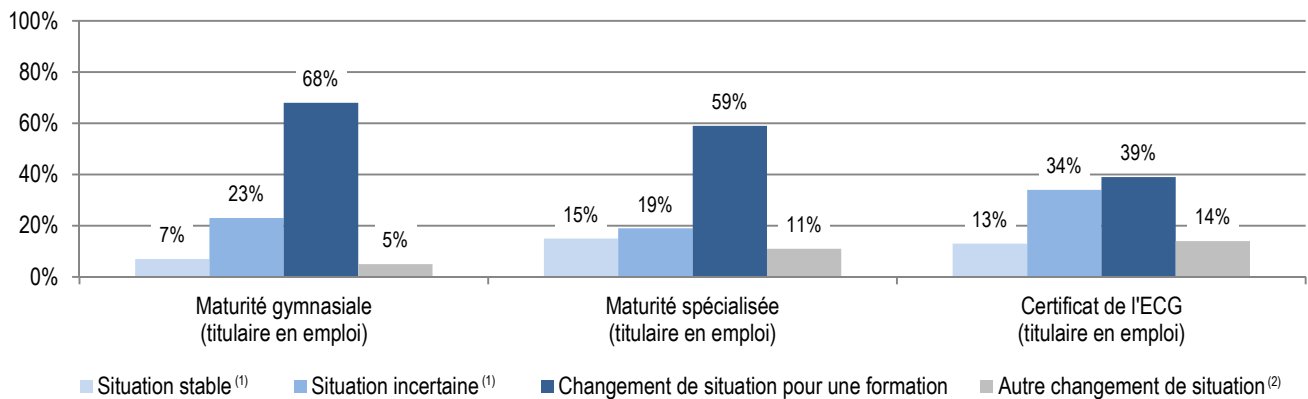
D'une manière générale, 18 mois après l'obtention d'un titre général, les passages vers la vie active restent minoritaires et ont souvent un caractère transitoire. Respectivement 29% et 21% des titulaires d'un certificat de l'ECG ou d'une maturité spécialisée occupent un emploi (voir **H2.c**). Cependant, seule une partie minoritaire de ces jeunes (15% pour la maturité spécialisée et 13% pour le certificat ECG) estiment que leur situation sera stable l'année à venir (voir **H2.d**). Ils envisagent dans la majorité des cas de reprendre une formation (principalement en école supérieure ou HES), ce qui illustre que cette activité professionnelle correspond davantage à une parenthèse qu'à une situation stable. La forte attractivité de certaines HES, qui a nécessité parfois la mise en place d'épreuves de régulation (pour la HETS notamment), peut expliquer ce temps de latence entre l'obtention du titre et l'accès aux formations tertiaires. Après la maturité gymnasiale, les diplômés qui sont sur le marché du travail sont plus rares (3% en emploi et 1% en recherche d'emploi). Il s'agit également souvent d'une activité transitoire peu en relation avec la formation antérieure, dans la mesure où seulement 7% d'entre eux estiment leur situation actuelle comme stable.

#### H2.c Situation sur le marché du travail, 18 mois après un titre général, volée des diplômés 2015



Source : SRED/Enquête EOS – Volée des diplômés 2015.

## H2.d Perspectives d'avenir des titulaires d'un diplôme généraliste, en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, volée des diplômés 2015



<sup>(1)</sup> Dans l'année à venir.

<sup>(2)</sup> Stage linguistique ou professionnel, voyages, obligations civiles ou militaires.

Source : SRED/Enquête EOS – Volée des diplômés 2015.

Pour résumer, les diplômés de 2015 connaissent une transition à l'emploi plus difficile que ceux de l'année 2013. Dans ce contexte, la maturité professionnelle et le CFC dual sont les certifications qui permettent la meilleure transition vers le marché du travail. Un niveau supérieur de qualification ou une expérience du monde du travail par la formation en entreprise semblent faciliter le passage vers l'emploi. À l'opposé, une expérience essentiellement scolaire, si elle favorise la poursuite d'études, rend la transition à la vie active un peu plus complexe et nécessite du temps et un certain nombre d'ajustements.

L'AFP, malgré une formation essentiellement pratique, avec un taux de recherche d'emploi de 29%, illustre la relative difficulté d'entrer sur un marché du travail exigeant avec un diplôme de faible qualification, même si les jeunes qui occupent un emploi jugent de manière subjective leur situation comme étant plutôt favorable.

En ce qui concerne les titulaires de certifications générales (maturité gymnasiale ou spécialisée, école de culture générale), les emplois occupés correspondent, dans la majorité des cas, plutôt à une parenthèse (occupation avant d'entrer dans une formation tertiaire) qu'à une insertion durable sur le marché du travail.

**Rami Mouad, François Rastoldo**  
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

### Pour en savoir plus

- Kammermann, M., Stalder, B. et Hättich, A. (2011). "Two-year apprenticeships – a successful model of training?" In Fuller, A. et Unwin, L. (eds). *Contemporary apprenticeship. International perspectives on an evolving model of learning* (pp. 140-159). Abingdon: Routledge.
- Werquin, P. (1996). « De l'école à l'emploi : les parcours précaires ». In Paugam, S. (éd). *L'exclusion, l'État des savoirs* (pp. 120-135). Paris : La Découverte.
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève ». In Boudesseul et al. (eds). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CEREC.
- OCSTAT (2017). *Enquêtes de conjoncture : Vue d'ensemble en janvier 2017*. Genève : OCSTAT.
- SECO (2017). *La situation sur le marché du travail en janvier 2017*. Berne : Secrétariat d'État à l'économie.
- SEFRI (2016). *La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2016*. Berne : SEFRI.
- OFS (2017) Indicateurs de législature. Taux de chômage des jeunes. Neuchâtel : OFS.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/monitoring-programme-legislature/indicateurs/taux-chomage-jeunes.html>

### Pour comprendre ces résultats

#### Enquête EOS

Les données sont issues de l'enquête EOS adressée à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève, en 2013 et en 2015. Cette enquête, adressée 18 mois après l'obtention du diplôme (soit janvier 2015 et janvier 2017), porte sur la situation des jeunes 18 mois après leur certification, une évaluation de leur situation et un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête.

#### Effectifs pondérés

Le taux de réponse à l'enquête est de 53% pour l'enquête réalisée auprès des diplômés 2015 et de 54% pour l'enquête 2013. Une pondération a donc été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée.

Lien vers les données: [www.ge.ch/recherche-education/ris](http://www.ge.ch/recherche-education/ris)